

Trois mille arbres qui cachent la forêt



Le reboisement et l'aménagement de la montagne de déchets (surface herbeuse ci-dessus) a coûté 60 000 fr.

PHOTOS PCE

Quatre jours après avoir annoncé le départ de son directeur – dans un contexte pour le moins agité – l'entreprise Celtor a convoqué la presse, hier, sur son site de Ronde Sagne à Tavannes. But de l'opération: présenter le reboisement opéré sur l'ancienne décharge des lieux.

Certains déchets vieux de plus de 30 ans

Pas moins de 3000 arbres et arbustes ont ainsi été plantés sur une montagne de déchets ménagers accumulés en 22 ans d'exploitation (de 1978 à 2000). S'élevant par endroits jusqu'à 40 mètres, cet immense remblai n'est toutefois pas uniquement constitué que d'anciens lave-linge et autres fauteuils en skaï. Un important couvercle censé garantir l'étanchéité du site, notamment du méthane et des jus de déchets, recouvre en effet l'ensemble.

Cette épaisse couche a été réalisée par étapes. Après un rétrassement de 5 ans – qui permet de réduire le volume de presque 90% – les travaux d'étanchéification de l'ancienne décharge ont débuté en 2008. Le mâchefer (cendres des usines d'incinération) a notamment été utilisé pour rendre la butte étanche. De la marne issue des tunnels de l'A16 a été ajoutée à cela.

Argousier, pin sylvestre ou sorbier des oiseleurs

Il s'agissait ensuite pour Celtor de procéder au reboisement du terre flambant neuf, en se basant sur une étude achevée en 1995. «Nous sommes allés plus loin en projetant un parcours didactique», a souligné Yann Rindlisbacher, ingénieur en charge du projet.

Dans cette optique, Celtor a mandaté le bureau Holenstein à Berne, reconnu pour avoir

déjà œuvré du côté de l'A16. Sur les 3000 plants repiqués, près des trois quarts sont des buissons. Quelque 40 essences prennent désormais racine sur les 600 000 m³ de la butte. «Ce reboisement a aussi une vertu stabilisatrice», a précisé Bruno Holenstein

Encore des traces de méthane

Reste que cet aménagement n'est pas encore à 100% exempt de gaz: on y mesure parfois de faibles émanations de méthane. Rien de grave toutefois: dès que le lieu sera devenu complètement sec, la nature devrait finir par y reprendre ses droits. PCE

Retrouvez la vidéo

BNJ.TV

sur

www.lqj.ch